



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24/02/2021

COMITE DE SUIVI – SERVICES PUBLICS ECORESPONSABLES

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique et Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, ont salué le premier bilan du déploiement des Services publics écoresponsables.

Lancé lors du Conseil de défense écologique du 12 février 2020 et organisé par la circulaire du Premier Ministre du 25 février 2020 (n°6145/SG), **Services Publics Ecoresponsables (SPE) vise à accélérer les dynamiques d'écoresponsabilité et de transformation durable au sein de la fonction publique**, et ainsi à contribuer à la transition écologique des services publics et de notre pays.

Le dispositif repose sur un **socle de 20 engagements concrets et la mobilisation des agents**. Il a pour ambition d'incarner l'écologie au quotidien au sein de tous les services de l'État, ses établissements publics et ses opérateurs. Cette ambition est portée par une dynamique positive qui fédère l'ensemble des agents, grâce à des actions et initiatives au plus proche de leurs missions. La mobilisation de tous repose également sur une démarche de co-construction, à travers la communauté interministérielle des SPE. Elle s'inscrit pleinement dans l'impulsion de la transformation publique, en synergie avec la démarche Services publics +.

L'ensemble des services de l'Etat concernés par la démarche représente **plus de 200 000 sites et 2,4 millions d'agents**. Les collectivités territoriales, leurs groupements ainsi que les hôpitaux peuvent se joindre au dispositif sur la base du volontariat.

En 2020, par exemple :

- 88 % des achats de papier correspondaient à du papier recyclé au second semestre.
- Le forfait mobilité durable de 200 €/an a été mis en place au sein de la fonction publique d'Etat.
- 139 000 tonnes équivalent CO2 ont été économisées par les réductions de consommation d'énergie des bâtiments.
- 26 % de produits de qualité et durables ont été achetés pour la restauration collective.

Le comité de suivi du dispositif a permis de distinguer de premières réalisations prometteuses en administration centrale comme dans les régions, soulignant que les différentes parties prenantes se sont fortement mobilisées pour promouvoir la conduite du changement et de la transformation publique malgré les conditions sanitaires.

En 2021, le dispositif de suivi permettra de mesurer les résultats et impacts du dispositif, et les meilleures initiatives seront valorisées.

Retrouvez en ligne :

- [le communiqué de presse](#)
- [la page dédiée aux SPE](#)

Contacts presse :

Service presse de Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique

Tél : 01 40 81 18 31

Mél : secretariat.communication@ecologique-solidaire.gouv.fr

Service presse d'Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

Tél : 01 53 18 42 68

Mél : presse.mtfp@transformation.gouv.fr

[Désinscription ici](#)